

**Direction Générale à l'Aménagement**

Direction Mission « Cœurs de quartier »

**Compte-rendu de réunion**

**Objet :** Définition des grandes orientations d'aménagement du projet  
« Cœurs de quartier Grande rue Saint-Michel et avenue de l'URSS »

**Atelier de restitution des travaux résultant des différentes concertations  
réalisées au cours de l'année 2017**

**Date :** 01/04/2019

**Heure :** de 19h00 à 20h30

**Lieu :** Maison des Associations, 3 place Guy Hersant

**Rédacteur :** Patrick COUDERC, Directeur Mission « Cœurs de quartier »

**Représentants de la Ville de Toulouse, de Toulouse Métropole et leurs partenaires**

**Participants :**

		Excusé(e)	Présent	Diffusion
Sophia BELKACEM-GONZALEZ DE CANALES	Adjointe au Maire - Maire de quartier 5.3		X	X
Jean-Baptiste DE SCORRAILLE	Conseiller Municipal délégué aux projets « Cœur de quartier - commerces de proximité »		X	X
Jean-Jacques BOLZAN	Adjoint au Maire délégué à la coordination des politiques commerciale et artisanale	X		X
Marie-Pierre CHAUMETTE	Adjointe au Maire déléguée aux Jardins et Espaces Verts	X		X
Patrick COUDERC	Directeur Mission « Cœurs de quartiers »		X	X
Florent WAEGHEMAEKER	Direction Action Territoriale - Chargé de secteur 5		X	X
Philippe KEMPF	Direction Action Territoriale - Référént de quartier 5.3		X	X
Gérard CHABAUD	Mobilité Gestion Réseaux - Chef de service		X	X
Sophie-Charlotte BLONDEL	Direction Jardins Espaces Verts		X	X
Pierre ROCA D'HUYTEZA « d'Une Ville à l'Autre »	Architecte urbaniste - pilote l'étude - interlocuteur direct de la MOA - coordonne l'équipe		X	X
Raphaël JOLLY « d'Une Ville à l'Autre »	Urbaniste - Chef de projet		X	X
Céline LOUDIER- MALGOUYRES <b>Réussir l'Espace Public</b>	Sociologue - analyses sociologique et ethnologique - entretiens - concertation		X	X

Pierre BONNAFOUS	Pôle territorial Toulouse Centre	X		X
Loïc COLAS	Direction Générale à l'Aménagement Prospective territoriale	X		X
Estelle MEYER	Mobilités Gestion Réseaux	X		X
Sabine ALBINET	Direction Jardins Espaces Verts	X		X
Gilles CHARLAS	Service Commerce-Centralités	X		X
Chantal RENAUD	Service Commerce-Centralités	X		X
BARBIER François <b>Tisséo Collectivités</b>	Directeur des Projets Territorialisés	X		X
JOUVE Isabelle <b>Tisséo Collectivités</b>	Chargée d'étude Linéo 4	X		X

### **Introduction par Sophia BELKACEM-GONZALEZ de CANALES**

Sophia BELKACEM-GONZALEZ de CANALES accueille les participants et les remercie pour le travail de concertation accompli sur ce projet depuis un an et demi. Elle remercie les participants d'être venus aussi nombreux.

Ensuite, elle passe la parole à Jean-Baptiste de SCORRAILLE avant de quitter la réunion pour assister à un Conseil d'école.

### **Intervention de Jean-Baptiste DE SCORRAILLE**

Il se présente brièvement, en tant que Conseiller Délégué aux projets « Cœur de quartier - commerces de proximité » il a hérité de ce beau projet alors qu'il était déjà bien avancé.

Il passe ensuite la parole à Pierre ROCA D'HUYTEZA, gérant de l'Agence d'urbanisme « d'Une Ville à l'Autre ».

### **Intervention de Pierre ROCA D'HUYTEZA d'Une Ville à l'Autre (DVA)**

Pierre ROCA D'HUYTEZA, Architecte urbaniste, présente la composition de l'équipe qu'il pilote et propose de présenter rapidement l'ensemble du projet avant de passer aux échanges avec les participants.

### **Présentation du support**

Céline LOUDIER MALGOUYRES, sociologue, rappelle les différentes phases de concertation qui ont rythmé cette étude et présente le diagnostic des usages qui a été fait sur ce grand secteur à la lumière de cette concertation et de l'observation des pratiques des habitants et usagers. Il s'agit d'un large secteur allant de la place Lafourcade à la gare SNCF, du Nord au Sud, et de la Garonne au Jardin des Plantes, à la place du Busca et la place Henri Russel, d'Ouest à l'Est.

Pierre ROCA D'HUYTEZA présente ensuite les grandes orientations d'aménagement du projet :

- rythmer l'avenue
  - traverser et animer l'épaisseur du quartier
- ainsi que les différentes interventions en découlant.

Puis il présente le plan de référence à l'horizon 2030 qui permet de voir l'évolution de tout ce secteur à long terme dans sa globalité, ainsi qu'une proposition de phasage. Ce phasage distingue le temps court 2020, le temps moyen à l'horizon 2023 et le temps long à l'horizon 2026.

Enfin, il présente les fiches d'interventions proposées, d'une part, sur l'axe Grande rue Saint-Michel et avenue de l'URSS, d'autre part, sur les transversales et petits lieux du quotidien.

A la fin de la présentation, 2 grands plans de référence « draps de lit » sont déroulés sur les tables permettant à chaque participant de visionner l'ensemble du projet à l'horizon 2030.

M. de SCORRAILLE remercie l'équipe DVA pour la présentation qu'elle a faite et donne la parole aux participants.

## Échanges

*Question : Comment définir la programmation sur les 3 temps : court, moyen et long ?*

Réponse : Pierre ROCA D'HUYTEZA répond que la programmation qu'il a proposée sur ces 3 temps lui semble cohérente en fonction des données connues à ce jour, comme le budget dédié à cette opération sur PPIM 2015-2020 ou la programmation des travaux de mise en accessibilité de la gare SNCF Saint-Agne au cours du prochain mandat, et en fonction des hypothèses émises par les services comme la programmation du stationnement « résidant » au début du prochain mandat avec lesquels la requalification de l'avenue de l'URSS doit être impérativement coordonnée.

Cependant, nous ne disposons pas encore de toutes les informations, notamment de celles relatives au projet de l'auditorium qui conditionnera l'aménagement des espaces publics qui seront en interaction avec lui.

M. de SCORRAILLE répond qu'il ne peut préjuger du montant du budget qui sera consacré aux projets Cœur de quartier au prochain mandat.

Cependant, il est tout à fait convaincu personnellement que les Cœurs de quartier ont un rôle essentiel dans la qualité de vie des quartiers et dans le bien vivre ensemble et qu'il conviendrait au cours de la prochaine mandature d'investir massivement dans ces lieux de vie.

Pierre ROCA D'HUYTEZA revient sur le plan de référence à l'horizon 2030 qui permet d'avoir une vision d'ensemble sur l'évolution à long terme de tout ce secteur et d'inscrire tous les projets du quotidien à court ou moyen terme dans ces orientations d'aménagement.

*Question : Pourquoi ne pas prévoir de requalifier la Grande rue Saint-Michel de façade à façade ?*

Réponse : Pierre ROCA D'HUYTEZA répond que l'emprise de cette voie ne permet pas de répondre à tous les usages : circulation automobile, stationnement, vélos, piétons. Pour créer un aménagement cyclable continu dans les 2 sens il conviendrait, soit de supprimer le stationnement, ce qui porterait un coup fatal aux commerces et donc à l'animation du quartier, soit de mettre la rue en sens unique en boucle avec la rue Achille Viadieu, laquelle n'est pas calibrée pour supporter dans de bonnes conditions de sécurité un tel flux de voitures.

Pour apaiser la Grande rue Saint-Michel il est proposé d'agir prioritairement sur l'avenue Jules Julien et sur l'avenue de l'URSS qui assurent une fonction de transit.

L'urbanité de l'axe av Jules Julien / av de l'URSS / Grande rue Saint-Michel est à renforcer de plus en plus depuis le périphérique jusqu'à la place Lafourcade. Après avoir franchi ou quitté le périphérique, l'avenue Jules Julien marque l'entrée dans le faubourg dense de la ville. Après le boulevard des Récollet, la Grande rue Saint-Michel marque l'entrée dans le centre ville et le flux de transit y est beaucoup moins important.

Or, aujourd'hui certaines parties de l'avenue de l'URSS compte 5 rangées de stationnement en plus des 2 files circulées, rendant les traversées piétonnes très inconfortables et dangereuses.

Diminuer la part de chaussée circulée, y compris le stationnement sur chaussée, au bénéfice des modes actifs, crée de l'urbanité et agit sur la diminution du trafic automobile en supprimant notamment, les voitures ventouses et pendulaires.

Les orientations d'aménagement de l'avenue de l'URSS et du carrefour Récollets / Delacourtie visent précisément à resserrer la chaussée circulée et à créer des aménités urbaines.

Une fois que nous aurons agi sur l'avenue Jules Julien et sur l'avenue de l'URSS en coordination avec la mise en place progressive du stationnement « résidant », alors la Grande rue Saint-Michel sera plus pacifiée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Par ailleurs, le séquençage de la Grande rue Saint-Michel avec : la création d'un aménagement modérateur de vitesse au droit de l'école Dupont et du Ciné club « Le Cratère » reliant les deux côtés

de la voie, la création d'un grand parvis au droit du futur Auditorium se développant jusqu'à la façade opposée, la plantation d'arbres, ... viendra apaiser encore davantage cette voie.

Le développement des transports collectifs (3<sup>ème</sup> ligne de métro, séquençage des TER, nouvelles lignes de bus Linéo,...) participera aussi à la diminution du trafic automobile.

M. de SCORRAILLE pense qu'il faut désormais intégrer dans la conception des projets la diminution importante du nombre de voitures à l'horizon des dix à vingt prochaines années. Il faut donc concevoir des aménagements évolutifs et modulables qui permettront de s'adapter aux nouveaux futurs usages à venir sans nécessairement les démolir.

*Question : Il est prévu dans le schéma des aménagements cyclables à l'horizon 2025 la création d'une voie express vélo passant notamment par les avenues de l'URSS et Jules Julien. Le projet en tient-il compte ?*

**Réponse :** Pierre ROCA D'HUYTEZA répond que le profil de l'avenue de l'URSS proposé en 2<sup>ème</sup> étape prend en compte un aménagement cyclable dans chaque sens de circulation.

Il souligne l'importance de supprimer progressivement le stationnement sur l'avenue de l'URSS au fur et à mesure de la mise en place du stationnement « résidant ».

M. de SCORRAILLE invite les participants à observer les nouvelles pratiques des usagers de l'espace public et des habitants dans les quartiers dotés d'un stationnement réglementé. Ces nouvelles pratiques se sont adaptées à cette réglementation et tous les usagers y trouvent leur compte : ces quartiers sont plus apaisés et les habitants trouvent toujours du stationnement sur voie à proximité de leur lieu de résidence.

Force est de constater que partout où le stationnement réglementé a été mis en place les habitants et usagers de l'espace public sont satisfaits.

### **Présentation des principes d'un aménagement provisoire de la rue Sainte Catherine**

L'objectif est de réaliser en 2019 un aménagement provisoire de cette rue et de faible coût, puisque les travaux de construction de la Cité Internationale des Chercheurs, qui vont se dérouler à partir de 2020, vont avoir des impacts sur la rue Sainte Catherine (interventions sur les réseaux et sur les trottoirs au droit du chantier).

La requalification définitive de cette rue ne pourra donc être réalisée qu'après la construction de ces bâtiments.

L'intérêt de cet aménagement provisoire est donc de préfigurer l'aménagement définitif au niveau des usages.

Pierre ROCA D'HUYTEZA présente les principes de cet aménagement provisoire. Il s'agit de petits aménagements tactiques, de type événementiel, s'appuyant beaucoup sur le volet « graphisme » des aménagements et du mobilier urbain associé.

Une réunion de concertation sera programmée dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de mai sur la base de plans plus détaillés.

### **Fin de réunion**

M. de SCORRAILLE remercie l'équipe d'urbanistes pour la présentation de leurs travaux et l'ensemble des participants pour leur participation constructive à la définition de ce beau projet.